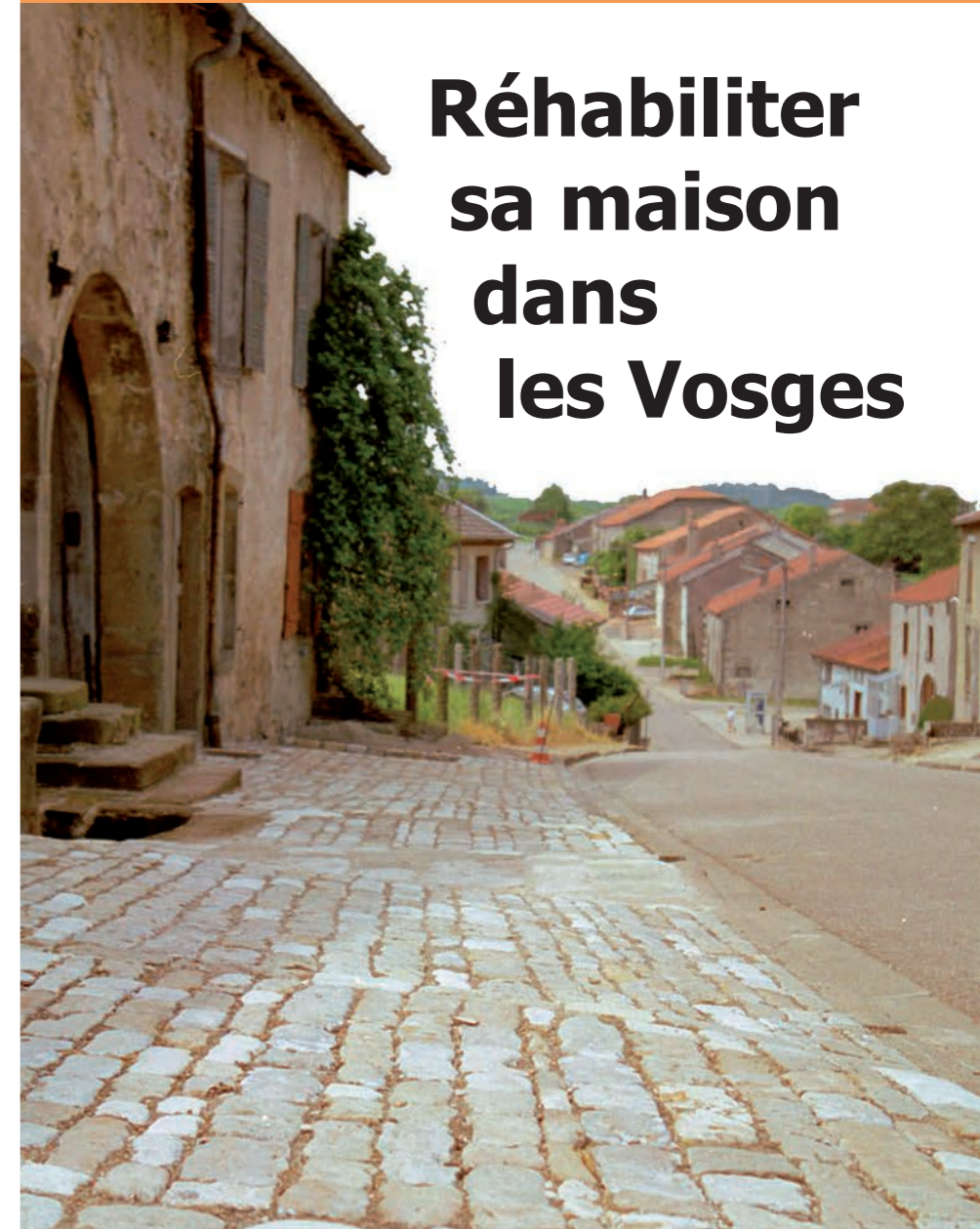




Habitat traditionnel

Réhabiliter sa maison dans les Vosges



Construisons l'avenir de notre patrimoine dans le respect du passé et des paysages...

des partenaires :

Le volume et l'enveloppe : approche de l'aspect extérieur

Quel volume la maison présente-t-elle ? A-t-elle conservé sa toiture simple à deux pans ? Correspond-il aux besoins à satisfaire, aujourd'hui et demain ? Et comment l'exploiter au mieux ? Si le volume est insuffisant ou trop important, comment concevoir sa transformation tout en préservant la cohérence

et le cachet originel de l'édifice ? La ferme a-t-elle fait l'objet d'adjonctions malheureuses ? Le projet de réhabilitation n'offre-t-il pas l'opportunité d'y remédier ? De précédentes interventions ont-elles modifié le caractère des façades ? La création d'ouvertures préservera-t-elle l'équilibre et l'harmonie de leur composition ?

L'espace intérieur : un potentiel à exploiter et un volume à maîtriser

Comment tirer parti de l'espace intérieur ? Comment le partager, le distribuer, l'éclairer, l'ensoleiller... ? Comment organiser les pièces d'habitation ? A quel usage destiner l'ancienne grange qui conserve son ouverture typique en façade ? Comment maîtriser les dépenses énergétiques ? Est-il envisageable de programmer la réalisation des travaux en plusieurs tranches ? Comment, en valorisant son caractère, adapter en définitive une maison ancienne aux normes d'habitat et aux exigences de confort actuelles ?

Reconnaître les caractères qui font la différence...

L'époque de construction, l'intelligence du lieu, le statut social des propriétaires à l'origine... ont déterminé différents types de fermes dans les Vosges. Des influences architecturales voisines, des particularismes locaux, le savoir-faire d'un artisan du village... ont encore enrichi cette typologie. Chaque ferme en définitive est unique. Quels caractères façonnent son identité ? Une implantation particulière ? L'harmonie d'une façade ? Un état de conservation remarquable ? Ou encore un encadrement mouluré, la facture d'un poucier en fer ciselé... ?



Aucune de ces nombreuses questions n'appelle évidemment de réponse type. Chaque projet de réhabilitation est particulier et mérite une réflexion spécifique. L'observation, la compréhension puis l'intention fonderont sa qualité.

Des partenaires peuvent vous accompagner dans vos démarches.



 **vostra mairie ou la Direction Départementale des Territoires**
pour vous informer sur les règlements d'urbanisme et les démarches administratives


DDT des Vosges : 03 29 69 12 12 / ddt@vosges.gouv.fr

 **le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement**
pour un conseil d'architecte ou de paysagiste à domicile, indépendant et gratuit

CAUE des Vosges : 03 29 29 89 40 / caue88@cg88.fr

 **le Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine**
pour une maison située en site classé ou inscrit, en abords de monument historique, en secteurs sauvegardés, en ZPPAUP

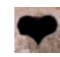
STAP des Vosges : 03 29 29 25 80 / sdap.vosges@culture.gouv.fr

 **La Fondation du Patrimoine**
pour l'attribution, au titre du patrimoine, d'une subvention ou d'un crédit d'impôt aux propriétaires occupants ou bailleurs

Monsieur FREMONT : 06 87 08 86 63 / jackyfremont@wanadoo.fr

 **l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat**
pour l'attribution éventuelle d'une subvention aux propriétaires occupants ou bailleurs

ANAH délégation locale des Vosges : 03 29 69 12 12

 **l'Association Vosgienne d'Information et d'Aide au Logement**
pour une information juridique, administrative ou financière gratuite, un éventuel accompagnement sous forme de prêt

AVIAL : 03 29 82 20 68 / a.v.i.a.l@wanadoo.fr

 **les espaces Info-Energie**
pour un conseil sur la consommation énergétique et les énergies renouvelables

EIE Centre & Ouest Vosges : 03 29 82 93 85 / cov@eie-lorraine.fr


EIE Est Vosges : 03 29 56 75 18 / estvosges@eie-lorraine.fr

 **la Chambre de Métiers et de l'Artisanat**
pour former les artisans du bâtiment à délivrer un conseil adapté en matière d'éco-construction

CMA des Vosges : 03 29 69 55 53 / chambre.metiers@cma-vosges.fr

 **l'association Maisons Paysannes des Vosges**

MPV : 03 29 35 20 85

 **le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Lorraine**

CROAL : 03 83 35 08 57 / croa-lorraine@architectes.org

 **la Chambre de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment**

CAPEB : 03 29 31 38 39 / capeb-88@wanadoo.fr



Mis à jour 11/2012



Habitat traditionnel et diversité géographique...



Ferme du XVIII^{ème} siècle à deux travées
Centre-Vosges

Porte charretière à linteau droit en bois
Pays de Neufchâteau



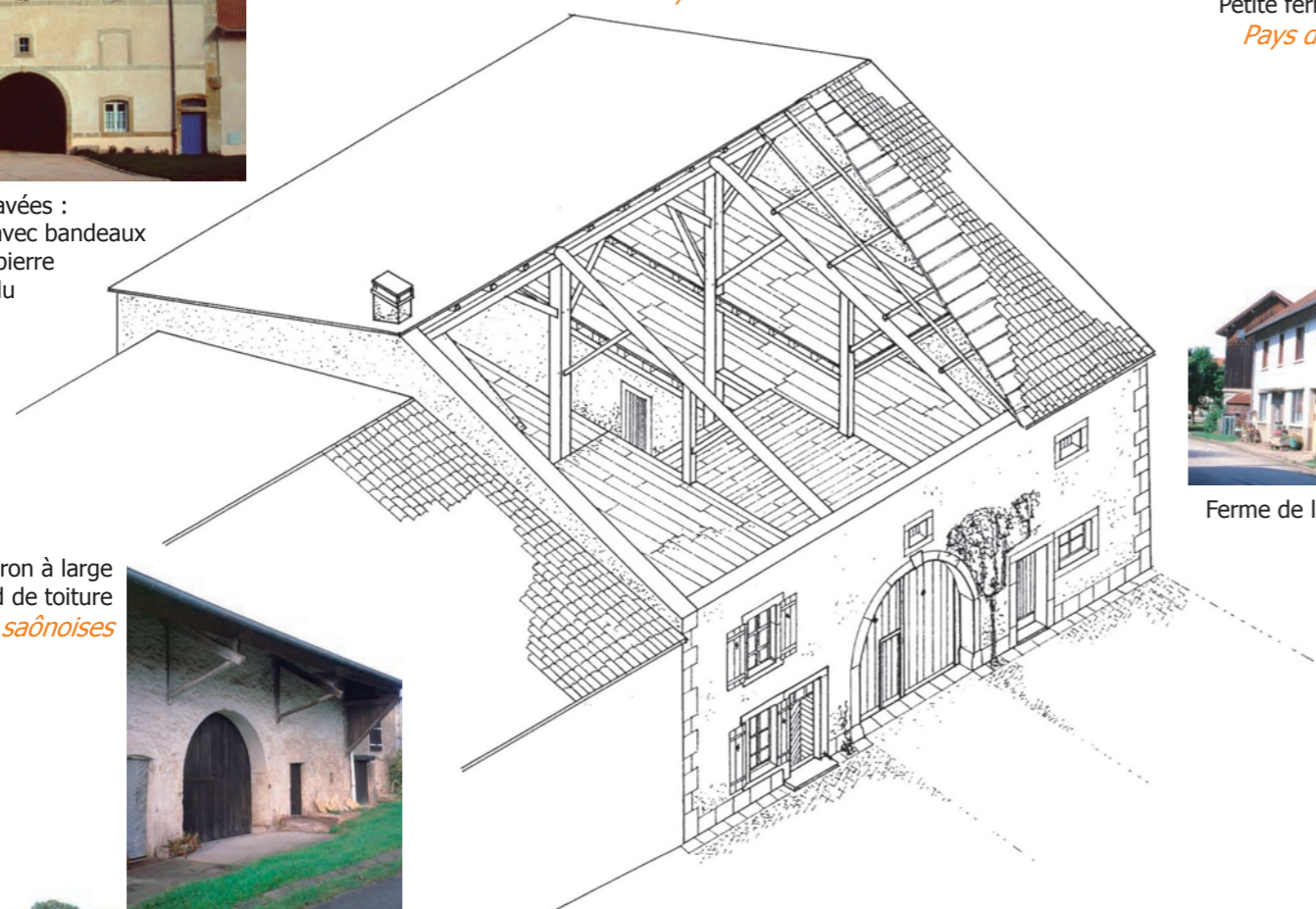
Soubassement, bandeaux, encadrements et chaînages d'angle en grès rose
Pays de Remiremont



Petite ferme des Vosges Gréseuses
Pays de Saint-Dié-des-Vosges



Ferme de 1840 à trois travées : composition rigoureuse avec bandeaux et chaînages d'angle en pierre de taille caractéristique du XIX^{ème} siècle
Centre-Vosges



Ferme de la Reconstruction pourvue d'une gerbière en pignon
Montagne Nord

Maison de vigneron à large débord de toiture
Vosges saônoises



Volume complexe d'une ferme sur cour
Vosges saônoises

Façade-pignon pourvue d'un four à pain suspendu caractéristique de la ferme des Vosges Cristallines
Montagne Sud



une approche méthodique...



A l'origine, la ferme abrite sous le même toit hommes, animaux et récoltes. Les différentes fonctions s'organisent en travées. La travée d'habitation comporte des pièces en enfilade sur un ou deux niveaux. Au rez-de-chaussée la travée voisine accueille la grange. Souvent, un troisième rang sert d'écurie. Exploitant le volume intérieur des combles, le grenier occupe un ou plusieurs niveaux. Les travées se lisent sur la façade d'entrée. Porte et fenêtres constituent les percements de la partie habitation. Droite ou cintrée, la porte charretière de grande dimension s'ouvre sur la grange. Elle peut être surmontée d'une fenêtre ou d'un «œil-de-bœuf» éclairant le grenier. Une porte plus réduite, parfois jumelée avec une fenêtre, dessert généralement le logement des animaux.

Avant de transformer, regardez !

Un projet de réhabilitation doit se fonder sur un examen préalable des atouts et des contraintes de la maison. Observer et comprendre son architecture constituent des étapes essentielles avant toute transformation. Différents critères méritent ainsi une attention particulière :



Le contexte : un bâtiment contribue à l'identité d'un site

La maison participe-t-elle de la continuité bâtie d'un front de village-rue ? S'agit-il d'une des habitations dispersées d'un hameau, d'une ferme isolée de montagne... ? Joue-t-elle un rôle urbain majeur ? Se distingue-t-elle dans le paysage construit ?

